



Systeme de paiement forfaitaire

Dès la rentrée, MediSina vous accueille dans son nouveau centre à Jette, où le système de paiement sera également forfaitaire.

Si vous avez encore des questions après avoir lu cette brochure, n'hésitez pas à nous les poser. Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples informations. Vous pouvez également retrouver ces informations sur notre site Web.

Qu'est-ce que le système de paiement forfaitaire ?

La maison médicale, la mutuelle et le patient signent un contrat. Ensuite, la mutuelle verse chaque mois et pour chaque patient un « forfait » (ou montant fixe) à la maison médicale.

En d'autres termes, une fois que vous êtes inscrit(e), **vous ne devez plus payer les consultations et les visites à domicile effectuées par nos médecins.** La seule condition est d'être affilié à une mutuelle.

Maximisation de la prévention et de la santé

Nous sommes convaincus que notre équipe composée de médecins généralistes et d'accueillantes entraînera un gain d'efficacité et que nos patients s'en porteront mieux. Cela nous donne en effet la possibilité de nous consacrer davantage à la prévention et à la promotion de la santé.

Inscription

Chaque patient doit **s'inscrire via un formulaire d'inscription** papier disponible à la maison médicale. Vous pouvez nous rendre le formulaire complété lors de votre prochaine consultation ou le déposer dans notre boîte aux lettres. Dès le mois qui suit votre inscription, vous ne devrez plus payer les consultations et les visites à domicile.

Vous pouvez également vous inscrire électroniquement à l'aide de votre carte d'identité sur place, dans la maison médicale.

En vous inscrivant à la maison médicale, vous vous engagez à nous contacter chaque fois que vous avez besoin d'un médecin généraliste

Si vous consultez un médecin généraliste à l'intérieur de la zone de non-remboursement*, qui n'a aucun lien avec la maison médicale, vous devrez payer la consultation vous-même et la mutuelle ne vous remboursera pas.

Toutefois, si vous avez un problème urgent en dehors de nos heures d'ouverture ou si vous vous trouvez loin de notre maison médicale (par exemple en vacances), vous pouvez consulter un autre prestataire de soins et notre maison médicale vous remboursera la consultation (à l'exception du ticket modérateur).

*La zone de non-remboursement est le rayon d'action de la maison médicale où vous n'obtenez un remboursement que si l'acte est effectué sur prescription de la maison médicale ou en dehors de ses heures d'ouverture.

- Voir cartographie

Désinscription

Vous avez toujours la possibilité de vous désinscrire gratuitement en remplissant un formulaire de désinscription. Celui-ci est disponible dans notre salle d'attente. Votre désinscription s'applique à partir du mois suivant.

Qui sommes-nous ?

Médecins généralistes :

- ❖ Dr. Asma MAHFOUD
- ❖ Dr. Hayri ARIKAN

Accueillante et administratif: Elif CELIKOZ



Informations pratiques

Heures d'ouverture

La maison médicale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Nous travaillons uniquement sur RDV. Pour prendre RDV, veuillez téléphoner au **02/616.08.06**. Nous sommes joignables tous les jours ouvrables entre 8h30 et 18h30. Veuillez nous préciser s'il s'agit d'une urgence.

Service de garde

Ce service est uniquement destiné aux situations qui ne peuvent pas attendre le retour de votre médecin généraliste. Après 18h30 et pendant le week-end, veuillez contacter le service de garde au numéro de téléphone habituel qui sera dévié automatiquement vers notre généraliste de garde.

Horaires de consultation

Nous travaillons uniquement sur RDV. Veuillez clairement indiquer de quoi vous souffrez au moment de prendre RDV afin que nous puissions prévoir suffisamment de temps. Si vous venez à plusieurs, nous vous demandons de prendre un double RDV.

Consultations téléphoniques

Pour toute question brève ou pour obtenir des résultats, vous pouvez nous contacter entre 14 et 16h tous les jours.

Visites à domicile

Nous nous déplaçons uniquement au domicile des patients qui ne peuvent pas se déplacer pour des raisons médicales. Au sein même de la maison médicale, les possibilités de recherche et de traitement sont meilleures.

Pour toute demande de visite à domicile, veuillez contacter la maison médicale avant 11 heures. Si la situation l'impose, le médecin se rendra chez vous le jour même.

Ordonnances

Pour obtenir une ordonnance, veuillez prendre RDV chez votre médecin généraliste

Questions ou suggestions ?

Vous avez des suggestions pour améliorer le fonctionnement de notre maison médicale ? Faites-le nous savoir. De cette façon, vous nous aidez à optimiser les choses.

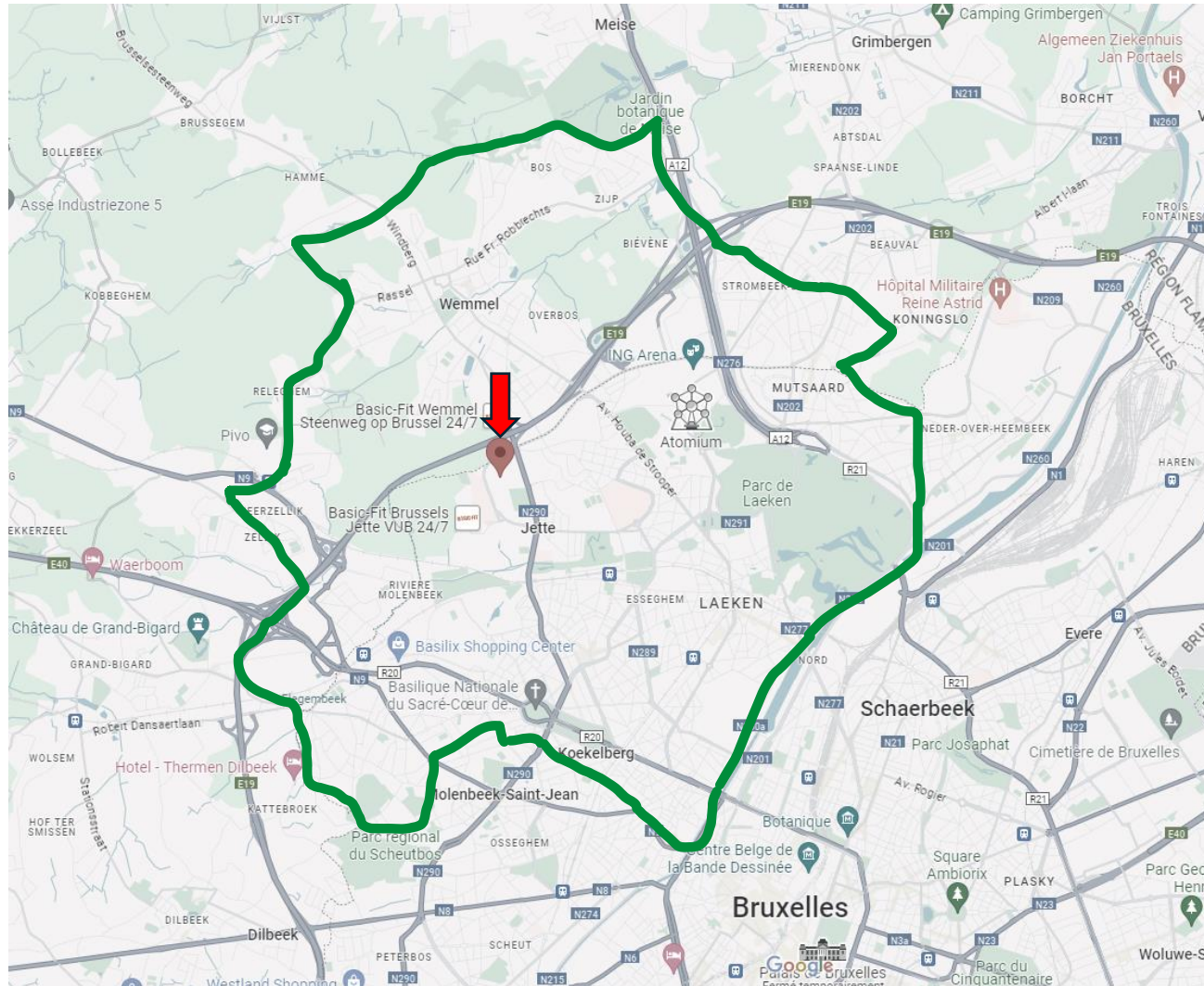


Place du Bourgmestre Jean-Louis Thys, 1
1090 Jette
info@medisina.be
BCE 0501.754.769
02/616.08.06
www.medisina.be



SCANNEZ - MOI

Zone d'inscription : Jette, Laeken, Ganshoren, Koekelberg, Berchem Sainte-Agathe, Asse, Wemmel, et la partie basse de Grimbergen, Strombeek-Bever et Vilvoorde



Zone de non remboursement : 19 communes de Bruxelles, Dilbeek, Asse, Wemmel, Merchtem, Meise, Grimbergen, Vilvoorde, Machelen

